

Département de la Haute-Garonne
Arrondissement de Saint-Gaudens
Mairie de Mazères-sur-Salat



REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

~ ~ ~

Projet de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

fr

Feuillet d'ouverture

- **Objet de l'enquête :**
Projet de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Mazères-sur-Salat

- **Arrêté d'ouverture de l'enquête :**
Arrêté municipal n° URB 2026_29 en date du 30 juin 2026

- **Désignation du Commissaire –enquêteur :**
Par décision du Tribunal Administratif de Toulouse n° E26000058/31 en date du 21 mai 2026, Monsieur Jacques NOYEZ, chef d'entreprise (activité d'assistance à maîtrise d'ouvrage), a été nommé commissaire enquêteur, et Monsieur Christian LOPEZ, directeur de projets d'IDE en retraite, commissaire enquêteur suppléant.

- **Durée de l'enquête :**
Date ouverture : lundi 24 août 2026 à 16 h 30
Date de clôture : mercredi 23 septembre à 12 h 00
Siège de l'enquête : Mairie de Mazères-sur-Salat, 3 place de la Mairie 31260 Mazères-sur-Salat

- **Réception du public par le commissaire-enquêteur :**
 - lundi 24 août 2026 de 16 h 30 à 18 h 30,
 - mercredi 16 septembre 2026 de 16 h 30 à 18 h 30, *(avec possibilité de participation du public en visio-conférence de 20 mn sur Rdv à prendre au préalable par mail)*
 - vendredi 18 septembre 2026 de 16 h 30 à 18 h 30, *(avec possibilité de participation du public en visio-conférence de 20 mn sur Rdv à prendre au préalable par mail)*
 - mercredi 23 septembre 2026 : 10 h 00 à 12 h 00 (clôture)

Le présent registre d'enquête est composé de.....feuillets, non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire-enquêteur. Il est tenu à la disposition du public pour y consigner ses observations, propositions, ces dernières pouvant être adressées par courrier postal à la Mairie de Mazères-sur-Salat au siège de l'enquête à l'attention du Commissaire Enquêteur, ou par voie électronique à l'adresse mail suivante : enquetepubliqueplumazeres@gmail.com

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur sont rendues publiques et sont disponibles dès leur réception eu siège de l'enquête.

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Le 24 Août 2026,

M^{me} Duclos Christine

Concernant ma parcelle cadastrée AE 133, je vous remercie de noter les points suivants :

→ Je conteste la valeur paysagère et écologique de cette parcelle qui est mitoyenne de la zone Nb (parcelle AE 168).

→ De plus, cette parcelle est survolée par une ligne électrique.

→ Je détiens un CUB positif de cette parcelle, je suis par ailleurs en contact avec un client intéressé. Je vous remercie de prendre en considération ces points pour étendre la zone Nb afin d'inclure ma parcelle.

M^{me} Duclos Christine



